



Mon patron ne paie pas mes heures sup !

Par **gaelleMM**, le **13/05/2009** à **22:47**

Bonjour,
Que faire si après avoir envoyé 2 recommandés où je demande que l'on me paie mes 760 heures sup sur 6 mois (avec détails à l'appui), mon patron ne me répond pas ?
merci

Par **milou**, le **14/05/2009** à **07:46**

Bonjour,

Il semble temps désormais d'engager une action devant le Conseil de prud'hommes... Si la société dans laquelle vous travaillez compte des délégués syndicaux ou des représentants du personnel, rapprochez-vous d'eux. Ils pourront vous conseiller et vous représenter.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **14/05/2009** à **07:49**

bonjour,

[citation]760 heures sup sur 6 mois
[/citation]

127 heures par mois soit 30 heures environ par semaine ?
vous êtes sûre, car la durée maximum de travail est de 44 h par semaine.

[citation]avec détails à l'appui[/citation]

détails ou preuves ?